EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33
Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Céline TONOT	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Isabelle PASTEUR	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Catherine MINAUX	
Madame Lydie PFANDER-MENY		

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Frédéric GOULIER pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Adrien GUENE	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : POINT D'INFORMATION
Projets majeurs de la Mobilité

Le mandat 2026-2032 verra le déploiement de projets majeurs pour une mobilité plus inclusive et décarbonée sur notre territoire métropolitain mais aussi vers les territoires voisins.

Projet SERM

Des travaux sont engagés pour définir un Service express régional métropolitain (SERM) qui participera pleinement à la réduction des émissions liées aux déplacements des territoires voisins vers la métropole. La métropole travaille étroitement avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Etat et les EPCI voisins pour aboutir à un projet de mobilité commun à l'échelle du bassin de vie dijonnais.

Ce projet de mobilité renforcera la desserte ferroviaire mais aussi développera les transports routiers (Cars express), le covoiturage, l'autopartage et le réseau cyclable. Et nous agissons dès aujourd'hui. Par exemple, une piste cyclable va être créée entre Asnières et Dijon grâce à notre partenariat avec la Communauté de Communes de Norges et Tille et le Conseil départemental de la Côte d'Or.

Tram T3

Le projet du Tram T3 avec le réseau bus restructuré qui l'accompagnera, poursuivra la transformation de notre métropole pour la rendre encore plus attractive à l'horizon 2030. Il se concrétisera dès le prochain Conseil métropolitain avec une autorisation de programme « Etudes et réalisation des travaux préalables » qui lance le projet en commençant par l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre.

Décarbonation de la flotte de bus

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique du réseau Divia Mobilités, Dijon métropole engage le renouvellement de sa flotte de bus afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de répondre aux objectifs de décarbonation des mobilités. Dans le contexte d'un parc vieillissant, il garantira la continuité, la fiabilité et la qualité du service public de transport.

Cette stratégie repose sur une trajectoire progressive d'électrification du parc de véhicules, accompagnée du maintien transitoire d'une partie de la flotte utilisant du biocarburant HVO (Hydrotreated Vegetable Oil). L'appel d'offre pour l'acquisition de bus électriques va être lancé dans les prochains jours et il vous sera soumis en Conseil métropolitain une délibération pour signer une convention avec la Centrale d'achat UGAP pour l'achat des véhicules HVO.

Mobilités actives

Deux études stratégiques sont engagées pour accompagner et accélérer le développement des mobilités actives.

Une étude de mise en œuvre opérationnelle du Schéma directeur cyclable permettra de franchir une nouvelle étape dans le développement de la pratique cyclable pour les déplacements du quotidien.

L'autre étude vise à élaborer un plan de circulation destiné à limiter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et à y réduire les vitesses excessives.

Evolutions tarifaires

Dans un contexte de hausse des coûts, notamment liés à l'énergie, nous proposerons une évolution tarifaire au 1er septembre 2026 qui vise à assurer la pérennité et la qualité du réseau Divia Bus&Tram.

Dijon métropole fait d'abord un choix politique fort en faveur des jeunes avec la baisse du tarif des abonnements 18-25 ans : baisse de l'abonnement mensuel de 30€ à 26€ et à l'année de 315€ à 260€.

Les titres occasionnels évolueront dans le cadre d'une révision tarifaire classique liée à l'augmentation des coûts d'exploitation, en particulier énergétiques. Cette adaptation permet de préserver l'équilibre économique du réseau tout en maintenant un haut niveau de service.

Ainsi, le titre unitaire passe de 1,40€ à 1,50€ avec des impacts sur les déclinaisons des autres titres occasionnels. Toutefois, les tarifs des titres occasionnels restent positionnés parmi les plus bas observés en France pour des réseaux comparables.
Le prix de l'openpaiement (2€) et des autres abonnements reste gelé.